



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 7 décembre 2016 à 13 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Perrot, Marc Roy, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau et le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame France D'Amour, greffière par intérim.

Sont absents, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach et le maire de de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 16-12-07-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 16-12-07-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Marc Roy**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants : 7.1. « Plan d'action du projet pilote d'environnement de travail favorable à la santé : dépôt », 10.2.2. « Abolition du comité technique restreint du projet pilote unité de traitement de la matière organique : autorisation ».

Monsieur Guy Pilon prend son siège à 13 h 3.

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur le directeur général fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

Monsieur Yvon Chiasson prend son siège à 13 h 6.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2016 : ADOPTION**

CA 16-12-07-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Marc Roy**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 16 novembre 2016 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.



5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

CA 16-12-07-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'adopter la liste MRC 16-12-07.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 16-12-07, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

5.1.2 APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

5.1.2.1 FONDATION MAISON DES SOINS PALLIATIFS VAUDREUIL-SOULANGES - SOUPER-SPECTACLE : INVITATION

Monsieur le directeur général procède au dépôt du document.

5.1.2.2 SASQUATCHS DE SOULANGES : DEMANDE DE COMMANDITE

Les membres du comité administratif décident de ne pas donner suite à la demande, bien que la MRC encourage les saines habitudes de vie, la participation à des tournois n'est pas une priorité régionale et relève plutôt du fonctionnement des organisations sportives. De plus, les promoteurs n'offrent pas de visibilité à la MRC dans le cadre de cette activité.

5.1.2.3 LE NICHOR : DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Les membres du comité administratif décident de ne pas donner suite à la demande puisque celle-ci s'inscrit dans une campagne de financement annuelle des activités de l'organisme et qu'il s'agit d'une activité récurrente. De plus, aucune visibilité particulière pour la MRC n'est offerte.

5.1.2.4 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES - SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2017 : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Les membres du comité administratif décident de ne pas donner suite à la demande, celle-ci ne répond pas au critère d'innovation et de non-réurrence, puisque la MRC a déjà octroyé un montant de cent cinquante dollars (150 \$) en 2015 pour une conférence dans le cadre de la semaine de la santé mentale. Une demande pour cet événement a aussi été refusée en 2016.

5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1 MRC DE MANICOUAGAN - RÉOLUTION 2016-241 / PROJET OPTILAB : INFORMATION



Monsieur le directeur général procède au dépôt du document et informe que la Fédération québécoise des municipalités s'oppose également à ce projet.

5.2.2 AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la *Loi sur les archives*, obligeant tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT le calendrier de conservation de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges approuvé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le déclassé annuel a été effectué à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la liste des boîtes de documents à détruire présentée ci-dessous;

Description des contenants à détruire	
Nb de contenants : 32	Confidentiel : oui X non

Numéros des contenants (boîtes)							
SA-1401	SA-1402	SA-1403	SA-1404	SA-1406	SA-1407	SA-1504	SA-1505
SA-1506	SA-1507	SA-1508	SA-1509	SA-1510	SA-1511	SA-1512	SA-1513
SA-1514	SA-1515	SA-1516	SA-1517	SA-1518	SA-1519	SA-1520	SA-1521
SA-1522	SA-1523	SA-1524	SA-1525	SA-1526	SA-1527	SA-1528	SA-1529

POUR CES MOTIFS,

CA 16-12-07-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'autoriser la greffière à procéder à la destruction des boîtes de documents identifiées à la liste jointe à la présente conformément aux règles de destruction de documents confidentiels.

Proposition adoptée.

5.3 BÂTIMENTS

5.3.1 PÔLE CIVIQUE : SUIVI

Monsieur Simon Bellemare fait le suivi sur l'état d'avancement du Pôle civique.

5.3.2 VENTE DU MOBILIER DE LA MRC : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemare fait le dépôt de la liste des candidats pour l'achat des meubles.

5.3.3 ACHAT, INSTALLATION, SURVEILLANCE ET ENTRETIEN D'UN SYSTÈME D'ALARME AU 280, BOULEVARD HARWOOD À VAUDREUIL-DORION : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'achat et l'installation d'un système de surveillance au Pôle civique situé au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE le système de surveillance doit comprendre une alarme intrusion avec visite de garde, une alarme de feu et un système de caméra;



CONSIDÉRANT QU'une partie des matériaux des locaux 27 et 27A du 2 555, rue Dutrisac à Vaudreuil-Dorion seront récupérés pour en faire l'installation au Pôle civique;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles au poste budgétaire 02 190 00 700;

POUR CES MOTIFS,

CA 16-12-07-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'autoriser l'achat et l'installation d'un système d'alarme pour la somme de dix mille trois cent soixante-dix-sept dollars (10 377 \$) avant taxes et **d'autoriser** les dépenses pour les frais d'entretien et de surveillance pour la somme mensuelle de cent quatre-vingt-deux dollars (182 \$) avant taxes.

Proposition adoptée.

6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 PLAN D'ACTION DU PROJET PILOTE D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL FAVORABLE À LA SANTÉ (BUREAU ACTIF) : DÉPÔT

Madame Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines à la MRC présente le plan d'action du projet pilote.

8. SÉCURITÉ

8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1.1 PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES : POSITIONNEMENT

Monsieur le directeur général fait un retour sur la demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour que les MRC mènent un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL). Il propose que ce sujet soit traité de nouveau en janvier 2017 afin que les membres du conseil prennent position.

9. COUR MUNICIPALE

9.1 ÉTATS DES DÉPENSES ET REVENUS DE LA CMR - PROJECTION AU 31 DÉCEMBRE 2016 : DÉPÔT

Monsieur le directeur général fait un bilan des cinq (5) dernières années des dépenses et revenus de la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges et commente la projection de fin d'année 2016.

10. ENVIRONNEMENT

10.1 COURS D'EAU

10.1.1 DEMANDES CONCERNANT LE PROJET DE COMPENSATION DANS LES RAPIDES DE VAUDREUIL POUR LA RECONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN

Ce point est reporté à la séance de janvier 2017.



10.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

10.2.1 VENTE DE ASM GROUP : INFORMATION

Monsieur le directeur général annonce que la compagnie britannique Oaklands Farm Eggs est actuellement en négociation avec ASM Group et qu'il y a possibilité de la dissolution de cette dernière. Cette négociation est suivie de près et les membres seront tenus informés au fur et à mesure qu'il y aura du développement.

10.2.2 ABOLITION DU COMITÉ TECHNIQUE RESTREINT DU PROJET PILOTE UNITÉ DE TRAITEMENT DE LA MATIÈRE ORGANIQUE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT la résolution numéro CA 15-02-11-13 autorisant la création d'un comité technique restreint;

CONSIDÉRANT la fin du mandat du comité technique restreint;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Société de gestion des matières résiduelles de Vaudreuil-Soulanges (SGMR-VS) lors d'une rencontre tenue le 5 décembre 2016;

POUR CES MOTIFS,

CA 16-12-07-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Marc Roy** et résolu

d'autoriser le préfet et le directeur général de la MRC à abolir le comité technique restreint du projet pilote unité de traitement de la matière organique.

Proposition adoptée.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1 VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT - RÈGLEMENTS NUMÉRO 437-41 ET 437-42

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 437-41 a pour objet de modifier certaines dispositions régissant les entrées charretières et les aires de stationnement pour les classes d'usage du groupe « habitation », à structure contiguë du Règlement de zonage numéro 437;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 437-42 a pour objet de modifier plusieurs dispositions du Règlement de zonage numéro 437;

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéro 437-41 et 437-42 de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 16-12-07-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Guy Pilon** et résolu

que le comité administratif **émette** les certificats de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéro 437-41 et 437-42 de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Proposition adoptée.



11.1.1.2 VILLE DE VAUDREUIL-DORION - RÈGLEMENTS NUMÉRO 1274-23 ET 1274-24

CONSIDÉRANT QUE le Règlement omnibus numéro 1274-23 a pour objet de modifier le Règlement des permis et certificats et de régie interne numéro 1274;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1274-24 a pour objet de modifier une disposition concernant le dépôt requis pour les permis nécessitant la plantation d'arbres et les plans et documents qui doivent être soumis par le requérant à l'appui de sa demande de permis ou de certificat;

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéro 1274-23 et 1274-24 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 16-12-07-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Guy Pilon** et résolu

que le comité administratif émette les certificats de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéro 1274-23 et 1274-24 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

11.2 CENTRE HOSPITALIER DE VAUDREUIL-SOULANGES

11.2.1 RENCONTRE AVEC LE MINISTRE GAÉTAN BARRETTE, LA DÉPUTÉE DE VAUDREUIL, MADAME MARIE-CLAUDE NICHOLS ET LA DÉPUTÉE DE SOULANGES, MADAME LUCIE CHARLEBOIS : INFORMATION

Monsieur le préfet fait un retour sur la rencontre qui a eu lieu il y a deux semaines avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et députée de Soulanges, Lucie Charlebois, et la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols. Il précise que la rencontre s'est bien déroulée.

12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

12.1 TRANSPORT - RÉORGANISATION

Monsieur Guy Pilon mentionne que le transport est très régulièrement discuté aux rencontres de la CMM à la suite de la nouvelle Autorité régionale de transport (ART). Il rappelle que l'Agence métropolitaine de transport et la CIT seront abolies, mais que les employés ne perdront pas leur emploi, car ils seront relocalisés.

12.2 OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION (ORH) : INFORMATION

Monsieur le directeur général mentionne qu'à la suite d'avoir informé les municipalités de la MRC de la déclaration d'intention de déclarer la compétence de la MRC relativement à tout le domaine de la gestion du logement social, plusieurs réponses des municipalités ont été reçues.

Monsieur Guy Pilon quitte son siège à 14 h 15.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



13.1.1 ASSEMBLÉE DES MRC DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS : INFORMATION

Monsieur le directeur général fait un résumé de l'Assemblée des MRC de la Fédération québécoise des municipalités ayant eu lieu du 30 novembre au 1^{er} décembre 2016. Il mentionne que les sujets traités lors de cette assemblée ont été les pipelines, les zones à glissement de terrain et le projet de loi 122.

13.1.2 PÔLE LOGISTIQUE : SUIVI

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Messieurs Marc Roy et Simon Bellemare informent qu'ils ont assisté à une rencontre organisée par la Société d'habitation du Québec (SHQ) auquel la restructuration du réseau des offices d'habitation du Québec a été discutée.

15. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS


Aucune question n'est posée par les citoyens.

17. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 16-12-07-10 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Marc Roy** et résolu

que la séance soit levée à 14 h 37.

Proposition adoptée.


JEAN A. LALONDE
Préfet


GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier